

Province de Québec
Municipalité du canton d'Amherst
MRC des Laurentides

Saint-Rémi-d'Amherst, le 10 septembre 2012

À la séance ordinaire du conseil de la Municipalité du canton d'Amherst, tenue le 10^e jour du mois de septembre 2012, à laquelle sont présents le maire M. Bernard Lapointe et les conseillers :

Gaston Beaulieu	Daniel Lampron
Ronald Robitaille	Denise Charlebois
Carole Martineau	Yves Duval

Formant tous quorum sous la présidence du maire.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier et directeur général et Mme Hélène Dion, secrétaire-trésorière adjointe et dga sont aussi présents.

RÉFLEXION DU MOIS : La peur relève d'un manque de connaissance. (Higgins)

Monsieur le maire soumet à mesdames et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 10 septembre 2012

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Ratification de l'ordre du jour
- 3- Ratification de la séance ordinaire du 13 août 2012
Résolutions numéros 163-12 à 179-12 inclusivement
- 4- Ratification des déboursés pour le mois d'août 2012
Chèques fournisseurs numéros 120603 à 120710 inclusivement pour un montant de 133 919,12 \$; chèques salaires et rémunération du conseil pour le mois d'août numéros 9721 à 9849 pour un montant de 52 976,48 \$.
- 5- Correspondance
- 6- Administration générale
 - a) Dépôt des indicateurs de gestion 2011
 - b) Règlement numéro 414-07 sur le contrôle et la vidange des fosses septiques
Suivi du dossier
 - c) Véhicules hors route, projet de règlement sur la circulation des VHR sur les chemins municipaux
 - d) Dépôt du rapport de performance de récupération pour l'écocentre
 - e) Pourvoirie Baroux Inc., demande d'appui projet de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II
 - f) Contrôle des insectes piqueurs, fin du contrat et traitement d'automne

- g) Colloque annuel de la PROMA le 18 septembre 2012
- h) Élection provinciale, bureau de votation à Vendée
- i) Acquisition d'une partie de terrain voisin au 124 chemin Gaudias-Côté Est
- j) Avis de motion, projet de règlement établissant un code d'éthique des employés municipaux

7- Sécurité publique

- a) Rapport mensuel du directeur du service d'incendie
- b) Programme de contribution à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et sauvetage
Résolution pour demande d'aide financière
- c) Programme conjoint de protection civile (PCPC)
Reconnaissance de la contribution financière du gouvernement du Canada
- d) Tour de communications, secteur de Vendée

8- Voirie municipale

- a) Ponts municipaux, mise en situation
- b) Dépôt et suivi des soumissions, déneigement et entretien des chemins en hiver 2012-2017
- c) Remplacement d'un camion de déneigement
- d) Résolution autorisant les travaux de réfection rue du Village et trottoir
- e) Dépôt et suivi des soumissions pour la réserve de sable
- f) Travaux de réfection sur le chemin de Rockway-Valley

9- Hygiène du milieu et environnement

- a) Résolution autorisant les travaux correctifs à la source

10- Urbanisme et mise en valeur du territoire

- a) Protection et régénération des bandes riveraines, dépôt du rapport de l'inspecteur et suivi.

11- Loisirs et culture

- a) Préposés à l'entretien de la patinoire de Vendée et de Saint-Rémi

12- Histoire et patrimoine

13- Affaire(s) nouvelle(s)

14- Période de question(s)

15- Levée de la séance

RÉS 180-12 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant les points suivants :

- 7- e) Point d'information AIRMEDIC
- 11- b) Sentier de la tour
- 13- a) Affiche de la MRC à l'entrée de la municipalité
- b) Transport du bois, rencontre MRC des Laurentides

Adoptée à la majorité.

RÉS 181-12 : PROCÈS-VERBAL

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le secrétaire-trésorier soit exempt de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août 2012, les membres du conseil l'ayant reçu au moins 48 heures avant le début de la présente séance.

De plus, que le procès-verbal du 13 août 2012 soit adopté tel que rédigé.

Résolutions numéros 163-12 à 179-12 inclusivement.

Adoptée à la majorité.

RÉS 182-12 : DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AOÛT 2012

Le secrétaire-trésorier dépose au Conseil les déboursés du mois d'août 2012 : chèques fournisseurs numéros 120603 à 120710 inclusivement pour un montant de 133 919,12\$ et chèques salaires et rémunérations du conseil numéros 9721 à 9849 pour un montant de 52 976,48 \$.

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le Conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à la majorité.

PACTE RURAL ZONE OUEST, RÉOLUTION DE LA MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU

La Municipalité d'Huberdeau a adopté une résolution par laquelle elle s'engage à investir les sommes qui lui seront imparties dans le cadre du Pacte rural régional zone Ouest. Toutes les municipalités concernées ont entériné leur accord.

RÉSOLUTION DE LA VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS CONCERNANT LE CENTRE JEUNESSE D'HUBERDEAU

Le conseil de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts a informé la Municipalité qu'il a appuyé, par voie de résolution, les démarches entreprises par la municipalité d'Huberdeau qui s'oppose à la fermeture du Centre jeunesse – Campus d'Huberdeau.

RÉS 183-12 : PROJET MILE D'HYDRO-QUÉBEC, COLLABORATION DE LA MUNICIPALITÉ

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le Conseil assure Hydro-Québec de sa collaboration dans le cadre du déploiement du projet de diagnostic des défauts sur les lignes de distribution (MILE).

Adoptée à la majorité.

REMERCIEMENTS POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN MASKINONGÉ

Mme Louise Boisvert, résidente de la Terrasse Maskinongé, a fait parvenir au Conseil un mot de remerciement pour la réfection du chemin Maskinongé.

RÉS 184-12 : GESTION DU PROJET DE RECONSTRUCTION DU PONT NANTEL PAR LE MTQ

Considérant que le Ministère des Transports du Québec a entrepris de reconstruire le pont Nantel, portant le numéro 03534, situé au-dessus de la rivière Maskinongé sur le chemin du Lac-Cameron;

Considérant que la Municipalité n'a été avisée de ce projet que le 27 août 2012 soit seulement cinq jours ouvrables avant le début des travaux de reconstruction;

Considérant que, dans ce genre de projet, le Ministère informe habituellement la municipalité au minimum quelques mois à l'avance;

Considérant que la Municipalité a manifesté par lettre son insatisfaction au MTQ, le 27 août;

Considérant qu'à la demande de la Municipalité, une rencontre s'est tenue le 7 septembre dernier à la salle municipale, rencontre à laquelle participaient plusieurs représentants du MTQ et de la Municipalité;

Considérant que lors de cette rencontre, il fut soulevés les problèmes rencontrés par la Municipalité pour organiser et assurer la sécurité des citoyens tant au niveau d'intervention des premiers répondants, du service 911, des ambulanciers et pompiers, étant donné le peu de temps laissé à la Municipalité pour réagir;

Considérant les impacts tant au niveau touristique que commercial, ce chemin étant un chemin intermunicipal reliant la municipalité d'Amherst aux municipalités de La Conception et de Labelle;

Considérant que la lettre du 10 septembre de la directrice du MTQ ne reflète qu'une partie des points soulevés lors de la rencontre du 7 septembre tenue à Amherst;

Il est proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille et unanimement résolu,

Que le Conseil informe la directrice de la Direction des Laurentides-Lanaudière du Ministère des Transports, madame Sylvie Laroche, de son insatisfaction de la façon dont le dossier a été géré par le Ministère et que la Municipalité n'assume aucune responsabilité relativement aux impacts des travaux.

Que copie de cette résolution soit expédiée au député de Labelle, monsieur Sylvain Pagé.

Adoptée à l'unanimité.

RÉS 185-12 : DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2011

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil accepte le dépôt des indicateurs de gestion 2011 préparé et présenté par la secrétaire-trésorière adjointe.

Adoptée à la majorité.

RÉS 186-12 : PROCÉDURES ENVERS LES CONTREVENANTS AU RÈGLEMENT 414-07 SUR LE CONTRÔLE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES, MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le Conseil mandate le directeur général pour poursuivre les procédures envers les contrevenants au règlement numéro 414-07 sur le contrôle de la vidange des fosses septiques, incluant l'imposition d'une amende.

Adoptée à la majorité.

RÉS 187-12 : CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT RÉGISSANT LA CIRCULATION DES VHR SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX

Proposé par Mme la conseillère Denise Charlebois

Qu'une consultation publique sur le projet de règlement régissant la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux soit tenue mardi le 9 octobre 2012 à 19h00 au 122 rue Saint-Louis.

Adoptée à la majorité.

RAPPORT DE PERFORMANCE DE RÉCUPÉRATION POUR L'ÉCOCENTRE

Un rapport du tonnage des matières recyclées en provenance de l'écocentre depuis le début de l'année, en incluant le métal récupéré vendu à l'entreprise privée, montre une progression qui passe de 30 % à 51 % des matières recyclées par rapport aux matières éliminées.

RÉS 188-12 : APPUI À LA POURVOIRIE BAROUX, PRÉSENTATION D'UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER, VOLET II

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le Conseil de la Municipalité d'Amherst appuie le projet « Amélioration de l'accessibilité et du potentiel halieutique de la pourvoirie Baroux » présenté par la Pourvoirie Baroux dans le cadre du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II.

Adoptée à la majorité.

RÉS 189-12 : CONTRÔLE DES INSECTES PIQUEURS, TRAITEMENT D'AUTOMNE ET DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR 2013-2014-2015

Considérant que le contrat pour le contrôle biologique des moustiques et des mouches noires par la firme GDG Environnement est arrivé à échéance;

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Qu'un mandat soit donné à la firme GDG Environnement pour effectuer le traitement d'automne et que le directeur général soit mandaté pour demander des soumissions publiques pour le contrôle des insectes piqueurs en 2013, 2014 et 2015.

Adoptée à la majorité.

COLLOQUE ANNUEL DE LA PROMA

Le 3^e colloque de la PROMA, qui se tiendra mardi le 18 septembre au Centre Cyrille-Garnier à compter de 9h00, présentera trois conférences intéressantes dont une sur la gestion du castor, une autre sur les impacts des embarcations à moteur et une dernière traitant des résultats de l'étude de caractérisation des rives de la rivière Maskinongé. Le coût pour la journée est de 25 \$ incluant le repas du midi.

RÉS 190-12 : ÉLECTIONS PROVINCIALES, TENUE D'UN BUREAU DE VOTATION À VENDÉE

Considérant que les citoyens du secteur de Vendée n'ont été informés que quelques semaines avant la tenue du scrutin du 4 septembre dernier qu'il n'y aurait aucun bureau de votation à Vendée;

Considérant que bon nombre d'électeurs ont dû parcourir plus de 30 kilomètres pour se rendre au bureau de votation situé à Saint-Rémi-d'Amherst;

Considérant que la tenue d'un bureau de votation à Vendée favorise le vote et qu'il y en a toujours eu un par le passé;

Il est proposé par Mme la conseillère Carole Martineau et unanimement résolu,

Que le Conseil de la Municipalité d'Amherst demande au Directeur général des élections de tenir un bureau de votation à Vendée lors des élections futures.

Que copie de cette résolution soit expédiée au député de Labelle, M. Sylvain Pagé.

Adoptée à l'unanimité.

RÉS 191-12 : PROJET D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DE TERRAIN VOISIN DE LA CASERNE DE VENDÉE

Considérant que l'agrandissement du poste d'incendie de Vendée a restreint l'espace extérieur nécessaire à la circulation et à l'entreposage;

Il est proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le Conseil explore la possibilité d'acheter une partie du terrain voisin du 124 chemin Gaudias-Côté Est et mandate le directeur général pour étudier le dossier et faire une proposition au Conseil.

Adoptée à la majorité.

AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Monsieur le conseiller Ronald Robitaille donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement établissant un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

RAPPORT MENSUEL DU DIRECTEUR DU SERVICE D'INCENDIE

Au cours du mois d'août, il y a eu 12 interventions des premiers répondants et 2 interventions incendie.

RÉS 192-12 : FIN D'EMPLOI DE MARTINE SAMRAY ET DE MÉLANIE SAMSON

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu

Que le Conseil confirme la fin de l'emploi de Martine Samray et de Mélanie Samson, toutes deux pompières en probation, qui quittent leur poste pour des raisons personnelles.

Adoptée à la majorité.

RÉS 193-12 : PROGRAMME DE CONTRIBUTIONS À L'APPUI DU FONDS DE NOUVELLES INITIATIVES DE RECHERCHE ET SAUVETAGE

Proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que le Conseil de la Municipalité d'Amherst confirme son support au projet omnibus « Équipements en recherche et sauvetage » déposé dans le cadre du programme FNI de R-S 2013-2014 par le Ministère de la Sécurité publique ayant pour objet une demande d'acquisition d'un traîneau d'évacuation avec des équipements (trousse, oxygène, matelas immobilisateur, planche dorsale, collet cervical). Le coût total du projet est de 8 601,75 \$, soit un montant de 4 300,88 \$ provenant d'une demande de contribution au FNI de R-S et une contribution de 4 300, 88 \$ du Service d'incendie et de premiers répondants d'Amherst.

Que la Municipalité s'engage à entreposer les équipements au 124 chemin Gaudias-Côté Est, Amherst (secteur de Vendée), à le maintenir en bon état et à l'utiliser pour réaliser des activités de recherche et de sauvetage.

Adoptée à la majorité.

M. le conseiller Gaston Beaulieu quitte son siège, il est 20h15.

RÉS 194-12 : PROGRAMME CONJOINT DE PROTECTION CIVILE (PCPC), RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Considérant que le projet « Génératrice et équipement-Centre de crise et d'hébergement » présenté dans le cadre du Programme conjoint de protection civile, Sécurité publique Canada a été officiellement accepté;

Il est proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le Conseil de la Municipalité d'Amherst rende publique la participation financière de Sécurité publique Canada à ce projet en publiant un article à ce sujet dans le bulletin

municipal ainsi que dans le journal régional L'Information du Nord et en procédant à l'installation d'un panneau publicitaire des participants (Gouvernement du Canada et Municipalité d'Amherst).

Adoptée à la majorité.

M. le conseiller Gaston Beaulieu reprend son siège, il est 20h20.

TOUR DE COMMUNICATIONS SECTEUR DE VENDÉE, SUIVI DU DOSSIER

Des démarches sont entreprises avec Filau, la MRC et Mobilité Plus pour trouver des solutions au problème de pagettes dans le secteur de Vendée. D'autres municipalités dont Labelle, La Minerve et La Conception sont aux prises avec les mêmes difficultés de communication. Une solution conjointe est recherchée.

PRÉSENTATION D'AIRMEDIC REPORTÉE AU 29 SEPTEMBRE

La présentation d'AIRMEDIC à Saint-Rémi qui devait avoir lieu le 8 septembre a été reportée au 29 septembre à cause de la mauvaise température.

RÉS 195-12 : DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES CHEMINS EN HIVER 2012-2017 SECTEUR DE SAINT-RÉMI-BOILEAU-ROCKWAY-VALLEY, OCTROI DU CONTRAT

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron et unanimement résolu,

Que le contrat pour le déneigement et l'entretien des chemins en hiver 2012-2017 pour le secteur Saint-Rémi-Boileau-Rockway-Valley soit octroyé à LES BOIS RONDS étant le plus bas soumissionnaire conforme au coût au kilomètre de :

Hiver 2012-2013 : 4 000 \$; 2013-2014 : 4 100 \$; 2014-2015 : 4 200 \$;
2015-2016 : 4 300 \$; 2016-2017 : 4 400 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

RÉS 196-12 : REMPLACEMENT D'UN CAMION DE DÉNEIGEMENT

Considérant que le camion de déneigement accidenté en janvier dernier doit être remplacé;

Proposé par M. le conseiller Gaston Beaulieu et unanimement résolu,

Que le directeur général soit mandaté pour demander des soumissions publiques pour la location-achat d'un camion neuf, 6 roues motrices, ou d'un démonstrateur, année 2012 ou plus récent, avec tous les équipements requis.

Adoptée à l'unanimité.

RÉS 197-12 : RÉOLUTION AUTORISANT LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE DU VILLAGE ET DU TROTTOIR À VENDÉE ET OCTROI DU CONTRAT

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que le Conseil autorise l'exécution des travaux de réfection de la rue du Village et du trottoir jusqu'à concurrence d'un montant disponible de 300 000 \$ et que le contrat soit octroyé au plus bas soumissionnaire conforme.

Adoptée à la majorité.

RÉS 198-12 : RÉSERVE DE SABLE 2012-2013, OCTROI DU CONTRAT

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le contrat pour la confection de la réserve de sable devant servir au sablage des chemins municipaux en hiver 2012-2013 soit octroyé à Les Entreprises Mar-Chal inc. étant le plus bas soumissionnaire conforme au prix de 8,80 \$ la tonne plus taxes.

Adoptée à la majorité.

RÉS 199-12 : TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN DE ROCKWAY-VALLEY, DEMANDE DE SOUMISSIONS ET OCTROI DES CONTRATS

Proposé par M. le conseiller Daniel Lampron

Que le Conseil autorise les travaux de réfection sur le chemin de Rockway-Valley conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt numéro 486-12, mandate le directeur général pour demander des soumissions publiques pour l'asphaltage et pour octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme. Les autres travaux seront effectués en régie.

Adoptée à la majorité.

PÉTITION AU MDDEP POUR CERTIFICAT D'AUTORISATION SOURCE RUE AMHERST

Une pétition de 278 signataires a été déposée au Conseil pour appui auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour que l'émission du certificat d'autorisation nécessaire aux travaux de réouverture de la source se fasse promptement.

RÉS 200-12 : RÉSOLUTION AUTORISANT LES TRAVAUX CORRECTIFS À LA SOURCE

Considérant que le certificat d'autorisation relativement à l'installation d'un système de désinfection de l'eau à la source sur la rue Amherst devrait être émis incessamment;

Proposé par M. le conseiller Yves Duval

Que le conseil mandate le directeur général pour demander des soumissions par voie d'invitation pour effectuer les dits travaux, à octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme et à débiter les travaux dès la réception du certificat d'autorisation.

Adoptée à la majorité.

RÉS 201-12 : INFRACTIONS DANS LA BANDE RIVERAINE, MANDAT AU PROCUREUR

Considérant que trois propriétaires ayant commis des infractions à la réglementation dans la bande riveraine n'ont pas donné suite aux avis d'infraction émises par l'inspecteur en environnement;

Il est proposé par Mme la conseillère Carole Martineau

Que les dossiers de Dominic Perrier, 1949 chemin du Lac-de-la-Sucrerie, Roberto Armani, 140 chemin Fernand-Gagnon et Carmen Doré, 2417 chemin du Lac-Cameron soient transmis au procureur Me Denis Dubé et de mandater ce dernier pour entreprendre toutes les procédures judiciaires appropriées.

Adoptée à la majorité.

PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN DES PATINOIRES

Le directeur général est mandaté pour vérifier la disponibilité du personnel à l'entretien des patinoires.

TRAVAUX DE RÉFECTION DU SENTIER DE LA TOUR À FEU

Des travaux de réfection du sentier de la tour ont été effectués en août par Alexandre Barnes. Le travail est jugé très satisfaisant. Le reste des travaux sera fait en octobre, tel que prévu.

RENCONTRE À LA MRC DES LAURENTIDES, TRANSPORT DU BOIS

Une rencontre a eu lieu récemment entre les maires des municipalités de Labelle, La Minerve, La Conception, Amherst et les représentants de la MRC des Laurentides afin de trouver une solution rapide pour le transport du bois à l'hiver 2012 et une solution à long terme pour la suite. Les transporteurs contreviennent à la réglementation en empruntant des routes à desserte locale alors que le bois provient d'une autre municipalité.

RÉS 202-12 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par M. le conseiller Ronald Robitaille

Que la séance soit levée.

Adoptée à la majorité.

Bernard Lapointe, maire

Hélène Dion, secrétaire-trésorière adj./dga

